

**Membres de droit présents :**

Les enseignants : Mmes BARTOLO, BLAS, DESPOMADERES, GASSEE, ISTRIA, KERHERVE, MEUNIER, NOLIVOS, ROURE et Mrs GYRE, MIDROIT.

L'adjointe au maire : Mme MARLOYE.

Les parents d'élèves : Mmes ADJOUALE, BENNANI, BORIES, GARNIER, HYZY, MAURY, PARET, RICHEZ et M. PECH.

**Membres de droit excusés :**

M. MERCIER, Inspecteur de l'Education Nationale.

M. GUERIN, Maire de Cugnaux.

**Membres invités :**

La responsable des CLAE de Cugnaux : Mme BORGNIS.

Le responsable des travaux pour les services techniques : M. LIVIGNI

Président de séance : M. MIDROIT

Secrétaire de séance : Mme NOLIVOS

Ouverture de la séance : 18h

**1) Le problème du chauffage :**

L'école connaît des problèmes de chauffage. Selon la Mairie, c'est une fuite récurrente depuis 2009, qui n'arrive pas à être localisée. Une autre intervention est prévue en avril pour trouver cette fuite.

L'école demande d'être informée régulièrement.

**2) La sécurité à et aux abords de l'école :**

⇒ Le PPMS (Plan Particulier de Mise en sûreté)

L'exercice prévu a été reporté. Ce point sera abordé lors du prochain conseil d'école.

⇒ La voie piétonne qui longe l'école

Le passage de collégiens devant les classes perturbe le bon fonctionnement des cours. Dernier incident : un caillou qui traverse une vitre.

Le conseil d'école propose de planter une haie.

Les vitres étant d'origine, la mairie va placer un film sur celles-ci afin d'éviter qu'elles se cassent.

⇒ Le trajet pour aller au gymnase Léo Lagrange

Le tracé au sol entre le parking et le rond-point à côté du gymnase est effacé. Cela pose un problème de sécurité lors des déplacements. La Mairie explique que les travaux de voirie sont faits par le Grand Toulouse, mais elle se pose la question de savoir si elle ne peut pas faire elle-même les travaux à cause de ce problème de sécurité.

⇒ Les transports scolaires

L'école a envoyé un courrier à la Mairie expliquant que les bus équipés de ceintures devaient proposer la même sécurité à tous les élèves. Donc, si dans un bus trop de ceintures étaient défectueuses, l'enseignant serait dans l'obligation de refuser ce transport.

La Mairie annonce que le problème est pris en charge par les services des transports. Un marché a été passé, rendant les règles plus strictes envers les transporteurs à partir d'avril.

⇒ La prévention et la gestion de la violence au CLAE

Les parents d'élèves remarquent que pendant le temps du CLAE, des incidents et des débordements sont non sanctionnés. Ils désirent savoir comment se fait cette gestion et s'il y a un lien entre les animateurs et les enseignants.

Le CLAE utilise un permis à points et rencontre les familles des enfants ayant de nombreux points en moins. Le lien avec l'école se fait en fonction de l'ampleur de l'incident. Si des parents ont des remarques à faire, le CLAE demande à ce que les familles se manifestent.

Les animateurs ont eu une formation sur l'agressivité.

### **3) L'école et ses projets :**

⇒ Les classes transplantées

Pour chaque séjour, la coopérative de l'école participe avec 500 euros pour 2 classes.

- Les CP sont partis du 23 au 26 mars à Saint Médard, avec pour thème la ferme et le cirque. Les ventes de gâteaux ont rapporté 624 euros. La Mairie participe à hauteur de 1347 euros par classe. Les enseignantes sont ravies du travail des animatrices du CLAE qui les ont accompagnées.
- Les CE1 partent du 3 au 7 mai à Ascou Pailhères, avec pour thème la forêt. Les marchés ont rapporté 814 euros (il en reste un à faire). La Mairie participe à hauteur de 1285 euros par classe.
- Les 4 classes de CM partent du 28 au 30 avril à Aspet, dont une journée à Pyrénées-Hô, sur le thème des activités physiques de pleine nature. Les ventes de gâteaux ont rapporté 737 euros. La Mairie participe à hauteur de 1285 euros par classe.

⇒ La kermesse

Elle aura lieu le mardi 29 juin.

Seulement 4 personnes se sont proposées pour effectuer le démarchage des commerçants, alors qu'il en faudrait au moins 14. Il n'y aura donc pas de lots pour les jeux et ni pour la tombola.

Le menu annoncé en réunion est maintenu. La prochaine réunion aura lieu le 8 juin à 18h.

A partir du 10 mai, se feront les inscriptions au repas, avec une clôture le 31 mai.

#### **4) Le budget Mairie alloué pour 2010 :**

Le crédit de fournitures scolaires s'élève à 10 823 euros. Une somme de 810 € a été attribuée pour le budget investissement, ainsi qu'une somme de 3 300 € pour le renouvellement du mobilier d'une classe.

Le crédit transport s'élève à 5 141 euros pour l'année 2010.

La somme de 595 € a été attribuée à la coopérative scolaire et le crédit pour les produits pharmaceutiques est de 169 €.

De plus, il est prévu de repeindre le hall du premier étage et de placer une fenêtre dans le local EPS. Au sujet de la cantine, une étude acoustique a été retenue, à la suite, des préconisations seront données cet été.

Une proposition d'agrandissement du préau sera étudiée pour le budget 2011.

#### **5) Le temps du CLAE :**

Les parents d'élèves demandent la possibilité que les enfants apprennent leurs leçons durant le CLAE.

La Mairie rappelle que le CLAE est un service d'animation et qu'il ne peut pas obliger les enfants à faire leurs devoirs. Les enfants ont la possibilité de s'isoler afin de lire leurs leçons dans la cour ou à l'intérieur dans les coins lecture.

Date du prochain conseil d'école : mardi 1<sup>er</sup> juin 2010.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été passés en revue, la séance est levée à 19h45.

Le président de séance

M. MIDROIT

La secrétaire de séance

Mme NOLIVOS